



**CERTIFICATE OF PARKING INFRACTION
PROCÈS-VERBAL D'INFRACTION DE STATIONNEMENT**

**PROVINCIAL OFFENCES ACT /
LOI SUR LES INFRACTIONS PROVINCIALES**

City of Greater Sudbury
Ville du Grand Sudbury

123456

DATE Y./A. 20	M./M.	D./J.	TIME/HEURE <div style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> M</div>	OFFICER NO./ AGENT N°
LICENCE NO./ N° DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION		PROV.	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION _____20_____	MAKE / MARQUE
LOCATION / ENDROIT				

GREATER SUDBURY/GRAND SUDBURY

IT IS ALLEGED THAT ON THE DATE SHOWN, THE OWNER (OR OPERATOR) OF THE VEHICLE UPON WHICH WAS DISPLAYED THE NUMBER PLATE DESCRIBED ABOVE COMMITTED THE PARKING INFRACTION MARKED X, CONTRARY TO:

ON PRÉTEND QU'À LA DATE INDIQUÉE, LE PROPRIÉTAIRE (OU LE CONDUCTEUR) DU VÉHICULE PORTANT LA PLAQUE D'IMMATRICULATION MENTIONNÉE CI-DESSUS A COMMIS L'INFRACTION DE STATIONNEMENT SUIVANTE, EN VIOLATION DU :

BY-LAW 2010-1
RÈGLEMENT 2010-1

OTHER
AUTRE

INFRACTION	X	BY-LAW SECTION/ARTICLE DU RÈGLEMENT	COL1-PENALTY IF PAID WITHIN 7 DAYS/COL1-AMENDE SI PAIEMENT FAIT DANS LES 7 JOURS	COL2-SET FINE IF PAID WITHIN 15 DAYS/COL2-AMENDE FIXÉE SI PAIEMENT FAIT DANS LES 15 JOURS
PARK AT EXPIRED METER # _____ STATIONNEMENT AU-DELÀ DU TEMPS PERMIS AU PARCOMÈTRE N° _____	X	11(6)2	\$ 20.	\$ 25.
PARK ON HIGHWAY – PARKING PROHIBITED STATIONNEMENT SUR UNE ROUTE – STATIONNEMENT INTERDIT		4(1)(p)	\$ 25.	\$ 30.
PARK WITHIN 9M OF INTERSECTION STATIONNEMENT À MOINS DE 9 M D'UNE INTERSECTION		4(1)(c)	\$ 25.	\$ 30.
PARK DURING NIGHT HOURS IN WINTER MONTHS STATIONNEMENT LE SOIR EN HIVER		5(2)	\$ 60.	\$ 75.
PARK WITHIN 3m OF FIRE HYDRANT STATIONNEMENT À MOINS DE 3 m D'UNE BORNE D'INCENDIE		4(1)(f)	\$ 25.	\$ 30.
PARK ON SIDEWALK STATIONNEMENT SUR UN TROTTOIR		4(1)(a)	\$ 25.	\$ 30.
PARK TRAILER NOT ATTACHED TO MOTOR VEHICLE ON HIGHWAY REMORQUE DU PARC PAS FIXÉE À UN VÉHICULE À MOTEUR SUR L'AUTOROUTE		4(19)	\$ 25.	\$ 30.
PARK WITHIN 2m OF DRIVEWAY STATIONNEMENT À MOINS DE 2 m DE L'ENTRÉ		4(1)(h)	\$ 25.	\$ 30.
PARK ON PRIVATE PROPERTY WITHOUT PERMISSION STATIONNEMENT NON AUTORISÉ SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE		39(a)	\$ 25.	\$ 30.
PARK ON MUNICIPAL PROPERTY WITHOUT PERMISSION STATIONNEMENT NON AUTORISÉ SUR UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE		39(b)	\$ 25.	\$ 30.
PARK IN DESIGNATED PARKING SPACE WITHOUT VALID PERMIT DISPLAYED STATIONNEMENT DANS UNE PLACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE SANS PERMIS VALIDE AFFICHÉ		34(b)	N/A	\$ 350.
PARK ON FIRE ROUTE STATIONNEMENT DANS UNE VOIE RÉSERVÉE AUX POMPIERS		46(1)	N/A	\$ 75.
PARK ON BOULEVARD STATIONNEMENT SUR LE BOULEVARD		4(1)(b)	\$ 25.	\$ 30.
PARK LONGER THAN 4 CONSECUTIVE HOURS STATIONNEMENT PENDANT PLUS DE QUATRE HEURES DE SUITE		4(1)(m)	\$ 25.	\$ 30.
PARK IN PROHIBITED AREA DURING STATED TIMES STATIONNEMENT DANS UNE ZONE INTERDITE PENDANT LES HEURES INDIQUÉES		4(3)	\$ 25.	\$ 30.
OTHER/AUTRE			\$	\$

I believe from my personal knowledge and certify that the parking infraction described above was committed and that I:

En me fondant sur ma connaissance directe des faits, je crois et certifie que l'infraction de stationnement décrite ci-dessus a été commise que j'ai:

- A. served a parking infraction notice on the owner of the vehicle identified therein by affixing it to the vehicle in a conspicuous place at the time of this alleged infraction.
- B. served a parking infraction notice on the owner (or operator) of the vehicle identified therein by delivering it personally to the person having care and control (or operator) of the vehicle at the time of the alleged infraction.

- A. signifié un avis d'infraction de stationnement au propriétaire du véhicule identifié dans l'avis en le fixant au véhicule à un endroit bien en vue au moment de l'infraction reprochée.
- B. signifié un avis d'infraction de stationnement au propriétaire (ou au conducteur) du véhicule identifié dans l'avis en la remettant en mains propres à la personne ayant la garde et le contrôle (ou au conducteur) du véhicule du moment de l'infraction reprochée.

SIGNATURE OF ISSUING PROVINCIAL OFFENCES OFFICER
SIGNATURE DE L'AGENT(E) DES INFRACTIONS PROVINCIALES